

Au sein de La Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun. Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont Le Jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, ville où il fait bon vivre.**

Forte de plus de **450 associations**, la Ville de Chaumont bénéficie d'un tissu associatif fort, avec de nombreux projets mis en place chaque année. La Ville de Chaumont, en complément des subventions versées aux associations organise le **Forum des associations** et met à disposition des espaces au sein de la maison des associations, **lieu de vie du tissu associatif chaumontais** exceptionnel d'ordre culturel, social ou sportif. Avec ce site commun, l'accès à cette diversité est ainsi simplifié pour tous.

Ville du Graphisme, Chaumont possède un centre national du graphisme, Le Signe, qui organise une biennale internationale et accueille professionnels, étudiants et expositions temporaires. Un équipement qui vient compléter une offre culturelle dense proposée par le cinéma A l'affiche, la scène conventionnée Le Nouveau Relax, la médiathèque Les Silos, le Conservatoire de Musique et Théâtre, le Musée d'Art et d'Histoire et son site dédié à l'art baroque, La Chapelle des Jésuites, mais également grâce à des événements phares tels que Les Nuits Électro, Le Salon du Livre de Chaumont, les Journées européennes du patrimoine... La vie culturelle, rythmée par Les Saisons Culturelles, couvre tous les domaines du spectacle vivant, de la musique et des arts visuels. Labellisée 100% Éducation Artistique et Culturelle, La Ville de Chaumont, en plus d'être une ville sportive, dotée d'un tissu associatif fort et dynamique, propose pendant l'été, un ensemble d'animations gratuites, dans l'espace public, notamment à travers des concerts sur la place des arts mais aussi au square Boulingrin avec Chaumont Plage qui fait le bonheur des plus jeunes.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Directeur des pratiques associatives et événementielles Ville de Chaumont (H/F)

**(Catégorie A – Filière administrative ou culturelle)
Lieu d'affectation : Chaumont – Maison des Associations**

Au sein de la **Direction des pratiques associatives et événementielles de la Ville de Chaumont** et, sous l'autorité directe de la **Directrice du Pôle Culture, Sport, Vie associative**, vous aurez pour principales missions la conception et la mise en œuvre de la politique publique associative et événementielle, la direction de la Maison des Associations et le management des agents sous votre responsabilité. Vous aurez également pour mission d'assurer la fonction de coordonnateur des différents acteurs du monde associatif. Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Fédérer les pratiques associatives et événementielles :

- élaborer et coordonner une dynamique de travail avec les associations, afin de pouvoir construire des projets collectifs, au profit de l'attractivité territoriale,
- coordonner les différents acteurs du réseau associatif, et notamment dans le cadre de la programmation et de l'articulation des différents événements portés par le tissu associatif local,
- coordonner et piloter des événements d'envergure en centre-ville et dans d'autres quartiers de la ville de Chaumont, en lien étroit avec les acteurs associatifs, et les services de la collectivité.
- être force de proposition dans le développement de nouveaux projets fédérateurs, s'appuyant sur une connaissance fine du tissu associatif, de ses atouts et de ses potentialités, afin de renforcer l'animation du territoire, et de répondre au mieux aux attentes des habitants.
- piloter l'organisation du forum des associations, en assurant la coordination des partenaires, la logistique de l'évènement et sa valorisation auprès du public.

Développer la Maison des Associations comme un lieu de vie :

- réaliser un état des lieux de l'usage actuel de la Maison des Associations (MDA), et être force de propositions afin d'en faire un lieu de vie au sein du Quartier Prioritaire de la Ville,
- favoriser des projets inter-associatifs afin d'optimiser la politique d'accompagnement de la collectivité,
- animer le Conseil de la Vie Associative Locale en collaboration avec les Elus Référents et les services concernés,
- concevoir et animer avec la commission thématique du Conseil de la Vie Associative Locale la table ronde annuelle d'Automne, ainsi que les petits déjeuners associatifs,
- créer et animer le comité de vie de la MDA,
- développer des projets de vie associative au sein de l'établissement et favoriser des événements récurrents permettant les échanges entre associations et la montée en compétences des intervenants,
- favoriser une gestion dématérialisée des procédures au sein de l'établissement (réservation en ligne / documents dématérialisés).

Management d'équipe :

- assurer le management direct des agents de la Direction des pratiques associatives et événementielles,
- répartir, planifier, suivre et contrôler les activités de la MDA et plus particulièrement du guichet unique d'accueil,
- veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus.

Superviser la gestion des locaux :

- recenser les salles disponibles à la location et faire réaliser les fiches techniques correspondantes, et favoriser la réservation via le processus dématérialisé mis en place,
- élaborer et actualiser les conventions de mise à disposition des locaux, et veiller à un usage raisonné des fluides sur chacun des sites,
- être force de propositions sur le document unique avec un accompagnement transversal favorisant de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des directions dans l'objectif de simplifier les procédures,
- mener des études d'utilisation et d'optimisation des différents sites et équipements (définir des destinations privilégiées pour chaque site, configurations de salles...),
- renforcer la politique de communication en concertation étroite avec la Direction de la Communication de la Ville de Chaumont.

Assurer les missions de Responsable Unique de Sécurité (RUS) :

- prendre toutes les mesures de prévention et de sauvegarde en matière de sécurité,
- s'assurer que les installations ou les équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec la réglementation en vigueur,
- assister aux commissions de sécurité, tenir et mettre à jour le registre de sécurité et prendre les mesures nécessaires pour protéger la sécurité des agents en mettant en œuvre les moyens nécessaires en matière d'évacuation du personnel.

Profil :

Diplômé(e) d'une formation supérieure (BAC+3) dans le domaine des politiques publiques, vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales, du monde associatif et plus particulièrement d'une Maison des Associations.

Vous avez une expérience confirmée en gestion d'établissement, en conduite de projets multi-partenariaux ainsi qu'en management.

Disponible et autonome, vous avez le sens des responsabilités ainsi que des qualités relationnelles et rédactionnelles avérées.

Une expérience sur un poste similaire ainsi qu'une connaissance du milieu associatif local sont souhaitées.

Maîtrise de l'outil informatique et permis B indispensables (véhicule de service mutualisé).

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Horaires du lundi au vendredi selon règlement du temps de travail en vigueur dans la collectivité.

Disponibilités horaires à prévoir en fonction des événements (le soir et le samedi – permanence par roulement le samedi matin (1 samedi sur 5 environ)).

Astreintes de direction.

Rémunération selon expérience (rémunération mensuelle minimum de 1944.50 euros bruts).

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance et santé (participation employeur mensuelle de 7 euros et 15 euros), etc., ...

Candidature (lettre de motivation + CV) **avant le 26 juin 2026**, à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@aggllo-chaumont.fr

Renseignements : Madame FERREIRA Nathalie, Directrice du Pôle Culture, Sport et Vie Associative au 07.50.68.58.26 ou par mail à nferreira@ville-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD). Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne. Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité. Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr. En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.